

Les avantages de la collaboration entre les acteurs de la santé: centres de réadaptation et équipes de santé publique

Présenté par:

Gilles Corbeil, organisateur communautaire,
CISSS de la Montérégie-Centre

Andrée Morissette, organisatrice communautaire,
CISSS de la Montérégie-Ouest

28 novembre 2019

Québec 

Plan de présentation

1. Qui sommes-nous?
2. Notre approche;
3. Objectifs du Service de soutien spécialisé aux partenaires;
4. Développement d'un partenariat;
5. Les avantages du partenariat;
6. Des leviers pour rendre les bâtiments favorables à la santé et au bien-être de la population;
7. Exemple d'une démarche;
8. Un parcours sans obstacle;
9. Architecture et santé: accessibilité « à tout et pour tous »;
10. Une vision d'avenir.

2

Québec 

Qui sommes-nous?

Service de soutien spécialisé aux partenaires des CISSS/CIUSSS

Pour la Montérégie:

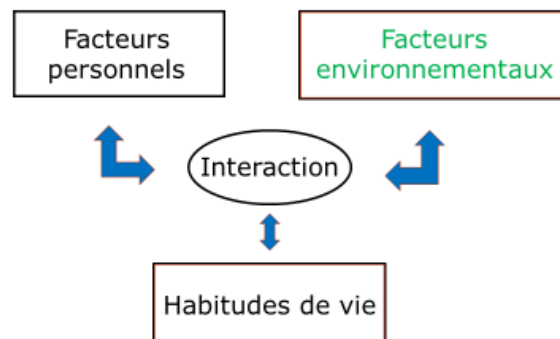
- Équipe spécialisée en déficience visuelle du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Centre, Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB);
- Équipe spécialisée en déficience motrice, auditive et du langage du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest, Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP).

3

Québec

Notre approche

- Des services spécialisés de réadaptation en déficience physique axés sur les facteurs environnementaux;
- Approche clinique:



4

Québec

Objectifs du Service de soutien spécialisé aux partenaires

Pour les partenaires internes et externes du réseau de la santé, ainsi que ceux des secteurs parapublic, municipal, privé et communautaire de la Montérégie (Montréal et Laval pour l'INLB) desservant des usagers présentant une déficience physique.

Afin de:

1. Contribuer à une meilleure connaissance des capacités et des besoins des personnes présentant une déficience physique :
 - Sensibilisation et formation sur la déficience physique (ex. : personnel de sécurité incendie, conducteurs de transport adapté, etc.)

5

Québec 

Objectifs du Service de soutien spécialisé aux partenaires (suite)

2. Contribuer à améliorer et promouvoir l'accessibilité des lieux publics ou des différentes plateformes de communication :
 - Des références à des fiches-conseils;
 - Une visite des lieux;
 - Une évaluation du projet à l'étape des plans;
 - Un rapport présentant des recommandations sur des aménagements possibles.

6

Québec 

Objectifs du Service de soutien spécialisé aux partenaires (suite)

3. Contribuer au développement ou à l'ajustement d'une offre de service adaptée aux réalités des personnes présentant une déficience physique :
 - Soutien et développement des activités sportives, culturelles et de loisirs adaptés.

7

Québec 

Développement d'un partenariat

- Des équipes (réadaptation, DSP) œuvrant à l'intérieur des CISSS de la Montérégie (fluidité de l'information, territoire commun);
- Présentation de nos services aux partenaires potentiels (DSP des 3 CISSS de la Montérégie, MRC, etc.);
- Partenariat entre nos équipes pour un projet porté par un CISSS (ex.: Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges);
- Présentation des services et présence régulière aux Tables de concertation pour personnes handicapées et à divers comités sur l'ensemble du territoire (établir une collaboration);

8

Québec 

Développement d'un partenariat (suite)

- Participation aux rencontres de plans d'action pour personnes handicapées (PAPH) des municipalités, relances aux coordonnateurs des plans d'action;
- Participation aux rencontres de plan d'action pour personnes handicapées (PAPH) du CISSS;
- Réseautage, congrès, colloques;
- Vigilance face aux projets de développement :
 - Intérêt pour l'actualité municipale.

9

Québec 

Les avantages du partenariat

- Donne accès à des intervenants ayant une vaste connaissance des besoins des personnes ayant des limitations (ex.: ergothérapeute, spécialiste en orientation mobilité, organisateur communautaire en service spécialisé, etc.);
- Recommandations d'aménagements fonctionnels répondant aussi aux critères d'accessibilité universelle (parcours sans obstacle);
- Permet un accès facile à des services rapides et gratuits.

10

Québec 

Les avantages du partenariat (suite)

- Les équipes de soutien spécialisé aux partenaires couvrent un large territoire et ont des implications qui permettent de connaître les bons coups (diffusion d'informations inspirantes);
- Les équipes de santé publique entretiennent des liens avec les acteurs du milieu, ce qui leur donne une connaissance des enjeux et des opportunités locales.

11

Québec 

Des leviers pour rendre les bâtiments favorables à la santé et au bien-être de la population

- Concertation, collaboration, mise en commun des expertises des différents **partenaires** (Municipalité, réseau de la santé, équipe santé publique, organismes communautaires, etc.) afin de favoriser une utilisation optimale des installations par la communauté;
- Vision d'ensemble, tenant compte de la réalité de la municipalité, pour un aménagement fonctionnel de l'environnement et des services.

12

Québec 

Exemple d'une démarche

1. Une organisatrice communautaire de la DSP anime une Table de concertation pour personnes handicapées et un comité accessibilité qui en découle;
2. Les membres du comité (ex: représentants d'OBNL, du Service de soutien spécialisé aux partenaires, etc.) s'entendent sur des objectifs dont: Informer et sensibiliser les municipalités sur l'importance de rendre leurs bâtiments accessibles;
3. Une agente de promotion de saines habitudes de vie de la DSP qui a des liens de proximité avec les municipalités est invitée à se joindre au comité. Elle présente les enjeux et les projets du milieu et est informée des ressources humaines et financières disponibles pour favoriser l'accessibilité;

13

Québec 

Exemple d'une démarche (suite)

4. Les membres du comité déterminent les meilleures stratégies pour la prise de contact avec les villes;
5. Une présentation du mandat du comité aux maires et aux directions générales des villes de la MRC a lieu;
6. Une rencontre avec des directions et des élus d'une ville de 3000 habitants amène une prise de conscience sur les avantages et opportunités de collaboration dans un projet de rénovation d'un centre communautaire;
7. La municipalité interpelle le Service de soutien spécialisé aux partenaires des CISSS;
8. L'accès aux rapports (recommandations) de spécialistes en accessibilité favorise l'obtention d'une subvention du fédéral pour la mise aux normes du bâtiment.

14

Québec 

Un parcours sans obstacle

Au cœur de la problématique concernant les habitudes de vie, les personnes vivant avec une déficience rencontrent plusieurs obstacles dans leur environnement.

Point A  **Point B**

- **Offre de service?** Horaire, coût, programmation ...
- **Accès à l'information?** Web, papier, verbal ...
- **Déplacement?** Transport adapté, collectif, actif ...
- **Accès au stationnement?** Emplacement, espacement...
- **Accès au bâtiment?** Seuil, marches, pente, largeur des portes ...
- **Accueil et service?** Personnel qui peut m'orienter, répondre à mes besoins ...
- **Utilisation des installations?** Repères, éclairage, signalisation, salle de toilette accessible, ...

15

Québec 

Architecture et santé: accessibilité « à tout et pour tous »

Des installations inclusives

Ce qui est facilitant pour certains est essentiel pour les personnes vivant avec des limitations.

Les installations et les services municipaux sont au cœur des municipalités. Tous devraient pouvoir y avoir accès sans contrainte.

Chaque fois qu'on améliore l'accessibilité, on contribue à faciliter l'inclusion sociale et ainsi à améliorer la qualité de vie des citoyens.

16

Québec 

Une vision d'avenir

Que les directions de chaque CISSS définissent davantage leurs orientations et qu'elles développent des réflexes de collaboration;

Qu'il y ait davantage de rencontres et d'échanges entre les intervenants des équipes spécialisées et de santé publique afin qu'ils apprennent à travailler ensemble vers des objectifs communs;

Que cette approche se développe sur l'ensemble du territoire;

Que la présence du Service de soutien spécialisé aux partenaires et l'expertise de son personnel soient maintenues et connues.

17

Québec 

Des questions?



18

Québec 